

Projet d'Installation de des 5 Pompes à Motricité humaine dans les zones rurales à proximité des Gonaïves.



(Réf: QIPDA12-003)

**Financer par la
MINUSTAH/Affaires Civiles**

Juillet 2013

I. Introduction

- **Le but du rapport :** Rapport Final du projet
- **La période couverte par le rapport :** 15 Avril 2013 à juillet 2013
- **Les objectifs du projet :**
 - Sensibiliser les bénéficiaires aux mesures d'hygiène
 - Inviter les leaders et les notables de la communauté à sensibiliser les familles environnantes concernées à participer au projet.
 - Création ou remobilisation des Comite de Point d'Eau CPE
 - Cerner la réalité et les besoins économique de la zone
 - Creuser et assurer la gestion efficace et durable des Points d'Eau (PE)
 - Mobiliser le comité des points d'eaux (CPE) afin de le rendre opérationnel.
 - Etablir avec la DINEPA un prix forfaitaire mensuel qui aidera la communauté à faire bonne gestion de l'eau.
 - Faire signer les statuts de la DINEPA (lors de la 3ème réunion),
 - Diminuer à 60% les besoins en eaux potable des communautés
 - Créer des emplois temporaires.
 - Aider à régulation importante de sante en élimine les pathogène et maladies liées par une carence en eau.
 - Conscientiser la population face à l'importance de l'eau et des autres ressources naturelle.
 - Faire la promotion de l'action citoyenne et volontaire.
 - Renforcer la capacité du service d'eau de la commune.
 - Protéger la santé des villageois et consommateurs par l'installation de 5 pompes a Motricité Humaine.
- **Les principaux domaines d'intervention**

Techniques :

1. Installation de des 5 Pompes pour faciliter l'accès à l'eau potable dans 5 zones rurales des Gonaïves.

Formations :

1. La maintenance et l'usage des Pompes
2. Une formation au niveau des groupements paysans et les associations de la section communale sur les mesures

II. Exécution du Projet

- La première phase du programme (Evaluation et Sélection des sites pour le programme de pompes à motricité humaine dans les zones rurales des Gonaïves) avait permis la visite de près de 15 localités. Des zones dénuées totalement d'un service d'eau potable publique, d'autre avec des puits à ciel ouvert non équipés, ou bien munis d'un simple système de poulie, avaient également été visités. Chaque localité avait alors fait l'objet d'un diagnostic technique et sanitaire détaillé et la détermination pour l'installation des PMH avaient été classées selon l'état critique des 5 zones les plus vulnérables.

C'est sur cette base du diagnostic que le consultant avait sélectionné 5 communautés, validées par la DINEPA, puis réalisé 2 séances d'animation qui ont permis la formation ou l'activation des 5 comités de Points d'Eau (CPE), ainsi que la diffusion d'un rappel sur les pratiques d'hygiène à adopter dans l'utilisation des PMH. Cette phase du projet a pris fin la première semaine du mai 2013.

Suite à la phase de diagnostique, le prestataire a réalisé une planification des interventions sur les 5 localités pour l'installation des PMH retenues. Le calendrier de planification a été transmis à Terre des Jeunes une semaine avant le début de travaux de forage et d'installation.

Les travaux n'ont pu commencer qu'à partir du 15 mai car il a fallu attendre que la commande des Pompes soit répondue avec notre fournisseur et que le prestataire trouve l'autorisation à prélever les PMH nécessaires à l'installation des 5 localités .En tout, 5 pompes India MakII, un lot de matériels et d'outils ont été acheté par Terre des jeunes avec le fond reçu de la MINUSTAH

Pour rendre efficace l'action, la participation communautaire était vraiment indispensable, car il fallait pour chaque Point d'Eau un espace d'utilisation publique pour installer les pompes, ainsi à chaque des 5 localités Terre des jeunes à solliciter de la communauté espace répondant aux critères recommandés, tels comme : Un espace 4 mètres carrés, loin des pâturages des bettes et de latrines, le tableau ci-dessous vous aidera à tout comprendre.

Localités/Forages	Cédant	Quantité de l'espace	Téléphone	CIN ou NIF
Dame soupi (Cayon)	Jean Baptiste Mirlande	5 mètres carrés	4887-2597	05-01-99-1968-12-00079
Dolland	Julles Wismick	4 mètres carrés	3614-6218	05-01-99-1972-04-00065
Dubedou	Roland Limage	5 mètres carrés	3650-6915	05-01-99-1944-09-00010
Danache	Caril Dorvilus	5 metres carrés	3651-7026	05-01-99-1950-07-00035
Labondance	Loius Joseph Cambrone	5 metre carrés	3163-0271/ 3649-6510	002-453-3

Ces PMH étant équipées d'un cylindre galvanisés, le prestataire a en plus acheté ainsi que les adaptateurs permettant de raccorder les tuyaux 1 ½ '' aux cylindres galvanisés en 1''1/4. Les fonds pour l'achat de ces pièces nous ont été mis à disposition par la MINUSTAH.

Certaines petites irrégularités ont été enregistrées tout au début du projet au sujet du respect du délai des transports des matériaux de Port au prince à Gonaïves et la remise des outils aux contractants mais ces minces anomalies ont quand même servi d'attention au staff qui font la gestion du projet et qui ont contribué à la grande réussite du projet.

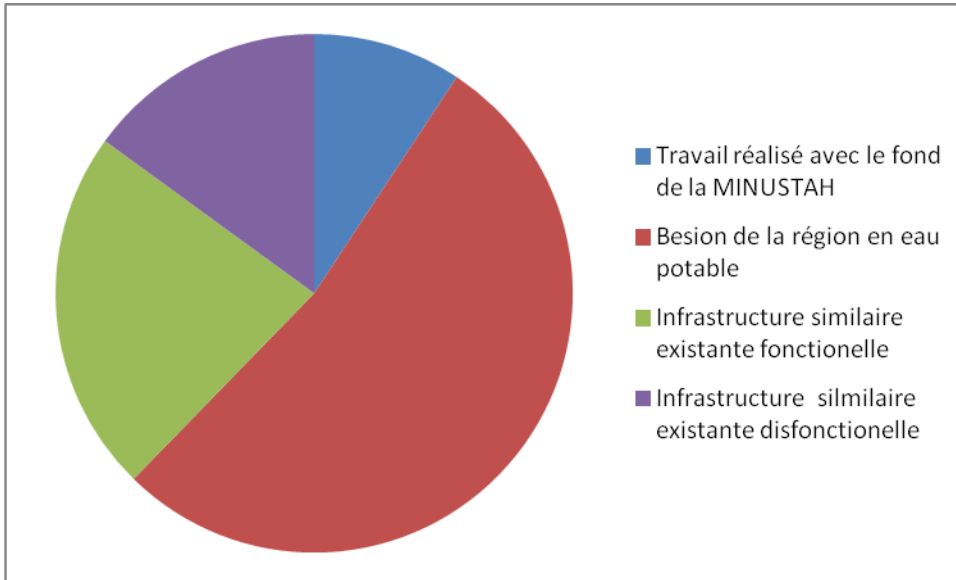
Il est à signalé que notre enquête prouve qu'environ 110 000 personnes, dont 73 700 femmes et enfants soient 67%, de cinq (5) localités sont bénéficiées du projet tout en les facilitant d'un approvisionnement en eau potable non loin de leur maison, et que sans faute des cataclysmes naturels (séisme), ces forages ont une garantie d'environ 20 ans avant toute réhabilitation, à condition d'un service de maintenance réguliers par ses comité. Voila pourquoi terminé de projet, ces 5 PMH évolueront sur les contrôles et la modalité régis de la DINEPA.

Résumé

1. Cinq (5) forage ont été réalisés à une profondeur varie entre 50 à 85 pieds suivante la richesse de la nappe phréatique en question.
2. Cinq (5) PMH fut installé avec sucées dans 5 localités bénéficiaires suscitées.
3. Cinq (5) margelles béton ont été réalisées aux pieds de Pompes.
4. Une boîte d'outils et des pièces détachées ont également remis à chaque représentant des communautés en présence des notables des localités.
5. Dix (10) testes de qualité, PH et cupidité ont été également avant remettre officiellement les pompes aux communautés, selon les nobles régis par la DINEPA.

III. Conclusion

Il faut toutefois noter que, bien que le contrat signé avec le MINUSTAH se soit achevé avec succès, et qu'aucun incident n'ait été à déplorer, il reste que le travail est loin d'être achevé dans les zones rurales du pays spécialement la région des Gonaïves. Pour crier victoire, une intervention régulière en eau potable dans toute la zone rurale Gonaïves et les localités avoisinantes de tout l'Artibonite seraient bien nécessaire. Les travaux effectués jusqu'à maintenant dans les zones Dame soupi (Cayon), Dolland, Dubedou, Danache et Labondance (terre blanche) ne représentent encore pas 10% du besoin de la zone en termes d'approvisionnement en eau potable des gens en milieu rural des Gonaïves.



Date : 30/07/13

Signature : 